

BCP: LIGUE FEDERALE REGLEMENT SPORTIF 2019 - 2020

Site: http://bcplaisir.blogspot.com/

1. Organisation

Les ligues organisées par le BCP se déroulent au bowling de Rambouillet ZAC du Bel Air chaque lundi à partir de 20h15. Les boules d'essais à 20h24 et début de la ligue à 20h30 au plus tard (instructions et règlements sont effectués auparavant).

2. Réglementation FFBSQ

Chaque joueur doit être titulaire d'une licence FFBSQ (ou être en situation de "licence déposée") et doit avoir produit un certificat Médical de non -contre-indication à la pratique du bowling.

La tenue vestimentaire doit être conforme à la réglementation FFBSQ en vigueur : pantalon correct, *maillot du club obligatoire*.

Il est interdit de fumer (y compris cigarettes électroniques) et de consommer des boissons alcoolisées pendant le déroulement de la ligue. Les équipes ne respectant pas ces règles (port du maillot, fumer, alcool) seront pénalisées d'un point.

Un exemplaire de ce présent règlement sportif est remis à un responsable de chaque équipe et ceux-ci devront attester de sa réception. Chaque responsable d'équipe signataire sera garant de l'application du présent règlement par chacun des membres de son équipe.

3. Handicap

Le calcul du handicap est basé sur 70% de la différence à 200. Il est limité à 60 pour les licenciés.

Pour la première soirée sera pris en compte le handicap du dernier listing fédéral édité. A défaut de handicap sera fixé à 60 pour les primo-licenciés.

Le nouveau handicap sera recalculé au terme de la première série de chaque joueurs ou joueuses.

Le Blind est fixé à 150; il s'applique lorsqu'un joueur est absent pour la soirée ou s'il s'intègre à la partie suivante. Un seul Blind par ligne est admis par équipes sinon l'équipe est forfait.

4. Déroulement

La ligue se déroulera en 5 périodes doublettes handicap sur 4 lignes en 2 poules de 6 équipes. Chaque équipe rencontrera les 5 autres dans chaque poule sur 5 soirées, la sixième soirée servira de match de classement entre les 2 poules, c'est-à-dire que l'équipe 1^{ere} de la poule A rencontre l'équipe 1^{ere} de la poule B et ainsi de suite jusqu'aux équipe 6^e de poule. Au terme de ce 6^e match sera proclamé un classement final pour la période attribuant un certain nombre de points à chaque équipe suivant le barème en paragraphe n° 9.

Chaque doublette sera constituée de 5 joueurs et/ou joueuses titulaires. En complément il sera possible d'accepter des joueurs/joueuses suppléant(e)s mais ceux-ci ne pourront intégrer ou jouer les 3 dernières soirées de la période.

Toute nouvelle entrée de joueur en cours de saison ne peut se faire qu'après accord des responsables de ligue.

Tout joueur ayant participé à une ligne dans une équipe sera considéré comme membre de cette équipe pour l'année.

Un joueur en retard pourra intégrer uniquement la première ligne avant la fin de la troisième frame. Passé cette frame le joueur sera considéré en Blind pour la totalité de la soirée.

Si un joueur se blesse dans une soirée, un remplacement médical est possible pour les parties restantes. Si aucun joueur ne peut remplacer, les lignes restantes seront remplacées par un blind.

Chaque ligne gagnante rapporte 2 points et le gain du match (cumul des lignes jouées) rapporte 3 points.

- En cas d'égalité sur une ligne 1 point par équipes.
- En cas d'égalité sur la série 1,5 points par équipes.
- En cas de forfait, le match est gagné par l'équipe présente sur le score de 11 points contre 0.

À l'issue de chaque période, les équipes ne pourront pas changer (sauf cas de force majeure et après approbation des responsables de ligue). Seuls des nouveaux licenciés pourront être intégrés dans une des équipes avec l'aide des responsables de ligue.

5. Résultats

Le Bowling de Rambouillet assure la gestion des résultats.

La mise à jour des données par équipes et par joueur, et la publication des classements seront assurées par le responsable de ligue. Les résultats seront affichés au bowling et consultables sur le site du club.

Régulièrement, les scores cumulés par chaque joueur seront adressés par le club à la FFBSQ pour enregistrement au "listing" fédéral.

17/09/2017 page 1/2

Match décalé

Le décalage de match entre deux équipes est soumis à l'approbation du responsable de ligue; le match devra être joué obligatoirement par anticipation à la journée suivante c'est-à-dire un jour de la semaine avant le match décalé ou de la semaine d'après, mais avant le math suivant.

La feuille de résultats devra être transmise au responsable de ligue ou au bowling de Rambouillet avant le match suivant, ceci pour le calcul du handicap.

7. Problèmes techniques

En cas d'empêchement de jouer, les lignes non terminées (le match entier éventuellement) devront être replanifiées par les équipes concernées sous huitaine, avec accord du responsable de ligue.

Cas particuliers:

- quilles mal positionnées ou tombées incidemment :
 - o sur la première boule de frame : recyclage complet et le joueur rejoue sa frame
 - o sur la deuxième boule de frame : vu la difficulté locale de repositionner les quilles tombées, cette éventualité sera traitée au cas par cas par le responsable de ligue
- la boule ressort de la rigole et fait tomber des quilles :
 - o sur la première boule de frame : recyclage complet, le joueur marque 0 et joue la deuxième boule de frame (fermeture)
 - o sur la deuxième boule de frame : le joueur marque 0.

8. Litiges

Tout cas de litige non prévu dans le présent règlement est soumis au jugement des arbitres, et en cas d'absence d'arbitre, à celui du responsable de ligue.

9. Classements

Les classements seront établis comme suit à l'issue de chaque période :

- aux points par équipes
- aux points cumulés du classement comme suit pour chaque période :

1 ^{er} : 150 pts	2e: 125 pts	3e: 105 pts	4e: 90 pts	5e: 80 pts	6e: 70 pts
7 ^e : 60 pts	8e: 50 pts	9e: 40 pts	10e: 30 pts	11e: 20 pts	12e: 10 pts

Le classement individuel Homme et Dame sera établi à l'issue des périodes.

- moyenne handicap par joueur (H&D)
- moyenne scratch par joueur (H&D)

10. Récompenses

Seront récompensés en fin de saison, c'est-à-dire au terme de toutes les périodes:

• Les équipes au classement par point

11. Participation financière

A chaque début de période, le capitaine de chaque équipe devra verser 2€00 à la cagnotte de la ligue, par soirée, et par joueur : soit 24€00 par équipe pour chaque période.

Chaque joueur s'acquittera de 13€00 en arrivant par soirée, représentant le prix des lignes.

12. Contact

Pour tous renseignements ou modifications, ci-jointe la liste des responsables de ligue à contacter :

Francis BOUZOU
Daniel MARINA
Maurice et Catherine THEUREAU

 06 2704 88 18
 francis.bouzou@sfr.fr

 06 14 84 25 48
 danielmarina@sfr.fr

 maurice.theureau@orange.fr

17/09/2017 page 2/2